

AVANT-PROPOS

Une émotion, profonde et durable, saisira les lecteurs de ce livre.

Avec une dignité qui force l'admiration, sans haine, les auteurs des textes d'une intensité exceptionnelle qui y sont rassemblés nous font approcher la terrible réalité des conséquences du terrorisme. Ils nous permettent de mieux percevoir l'immensité de la souffrance physique et psychique des victimes.

Comment ne pas être bouleversé par les effets dramatiques d'une violence aussi brutale, inutile et absurde. Ces sentiments, loin d'inciter seulement à la colère ou à l'incompréhension, invitent vigoureusement à l'action. Action contre le terrorisme. Action aux côtés des victimes.

Acte d'exception il y a encore trente ans, le terrorisme est malheureusement devenu un mode d'expression privilégié pour un nombre croissant d'organisations à travers le monde. Il est omniprésent dans nos sociétés. Chaque jour, ou presque, les médias s'en font l'écho. Alors même que chacun d'entre nous peut être confronté à l'horreur ou voir ses proches disparaître en un instant ou souffrir cruellement dans sa chair, le danger de la banalisation guette. Nous devons refuser toute forme de résignation et demeurer, sans cesse vigilants et mobilisés pour lutter contre le terrorisme.

La prise en charge des victimes doit également demeurer notre préoccupation de chaque instant. L'adaptation, ces dernières années, de notre législation a permis de répondre à leurs besoins essentiels. Un pays développé comme le nôtre, qui connut tant de périodes sombres, a eu le temps de se doter des moyens de solidarité nationale indispensables. C'est ainsi que les victimes d'actes de terrorisme sont, notamment, ressortissantes de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et les orphelins, "pupilles de la Nation". Là encore, nous devons rester attentifs aux victimes et nous assurer que nous répondons toujours bien à leurs attentes.

Le Gouvernement est, chacun le sait, pleinement convaincu de ces deux grandes exigences.

Un des nombreux mérites de l'action de "S.O.S. Attentats" depuis sa création, et de sa déléguée générale Françoise Rudetzki, est, précisément, d'empêcher tout relâchement de l'attention des pouvoirs publics et de l'opinion.

Je veux saluer ce dévouement et ce courage au service d'une cause grave et fondamentale. Ce combat pour la paix civile, la liberté et l'attention envers les victimes est le nôtre. Il est celui de toutes celles et de tous ceux qui refusent que la violence régit les relations entre les hommes, entre les groupes, entre les peuples.

Ce livre est une nouvelle contribution remarquable à ce qui est une véritable mission. Au-delà de son impact intellectuel et moral, je ne doute pas de son utilité pour aider au maintien de la vigilance et à la prise de conscience nécessaire.

Hamlaoui MEKACHERA

Ministre délégué aux Anciens Combattants